



ETUDE SURVEILLÉE

L'Amicale des Parents
d'Elèves de Stéhélin - **APES**
ouvre ses portes les lundi,
mardi, jeudi et vendredi aux
enfants de primaire pour une
aide aux devoirs
encadrée par des
animateurs qualifiés

Comment ?

16h30-16h45 : Goûter

Les enfants prennent leur goûter (fourni par les parents - merci de respecter les recommandations du Ministère de la santé concernant l'équilibre alimentaire du goûter des enfants)

16h45-17h45 : Aide aux devoirs

Les animateurs accompagnent les enfants dans la réalisation de leurs exercices d'entraînement et dans l'apprentissage de leurs leçons.
Une fois les devoirs terminés, les enfants jouent à des jeux éducatifs (échecs, jeux de mots, lecture...)



L'aide aux devoirs n'est pas du soutien scolaire ni une activité pédagogique et ne se substitue en aucun cas au regard et à l'investissement des parents quant aux devoirs de leurs enfants

17h45-18h : Sortie des enfants

A la fin de l'aide aux devoirs, les parents récupèrent leurs enfants.
(possibilité d'inscrire les enfants auprès de l'AGJA pour la garderie de 18h à 18h30)





Tarifs

Toute inscription entraîne une fréquentation régulière de l'enfant à l'aide aux devoirs pendant toute l'année et pour les 4 jours de présence.

TARIF

Forfait de 35€/mois par enfant (soit 350€/an)

Forfait réglable à l'inscription par chèque en une ou plusieurs fois



ADHESION à l'APES

20€ pour 1 enfant

30€ pour 2 enfants



Inscription

DOSSIER d'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription est téléchargeable en ligne sur le site www.apestehelin.fr

Les dossiers sont à restituer lors des permanences qui se tiendront devant l'école.

DATES de PERMANENCE

Lundi 4 juin de 16h à 18h30

Jeudi 7 juin de 16h à 18h30



Afin de garantir le cadre serein nécessaire au bon déroulement de l'aide aux devoirs, le nombre de places est limité à 50 enfants.
Seuls les dossiers complets seront acceptés.